

ESSOR EMERGING MARKETS

Société d'investissement à capital variable
Siège social 29, avenue de Messine 75008 Paris
412 655 912 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux pour vous rendre compte, de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé.

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ Approbation des comptes

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux administrateurs.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un **résultat net de 7.617.187,03 €** se décomposant comme suit :

	31/12/2024	
• Revenus nets	638.805,47	€
• Plus ou moins-values réalisées nettes	346.140,13	€
• Plus ou moins-values latentes nettes	6.632.241,43	€
Résultat net de l'exercice	7.617.187,03	€

Les sommes distribuables au 31/12/2024 sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Revenus nets	638 805,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	638 805,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	638 805,47

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées :

Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	346 140,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	346 140,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	346 140,13

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets :

Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	638 805,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	638 805,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	638 805,47
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	638 805,47
Total	638 805,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées :

Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	346 140,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	346 140,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	346 140,13
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	346 140,13
Total	346 140,13
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

B/ Situation des mandats des administrateurs

Le Conseil d'administration de votre Sicav se compose comme suit :

Président : Monsieur Jean-Marc Picon

Administrateurs : Monsieur Marc Terras
Monsieur Vincent Gouzon
Monsieur Jean-Marc Picon
Rothschild & Co Asset Management,
représentée par Monsieur Etienne Rouzeau

Directeur Général : Monsieur Jean-Marc Picon

Nous vous informons qu'aucun mandat n'arrive à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

C/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises (article L 225-37 du Code de Commerce)

1. Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le mode d'exercice de la Direction générale est le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Un courrier a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats .

Jean-Marc PICON

- *Président Directeur Général*
 - SICAV Eссор Emerging Markets
- *Administrateur*
 - SICAV Eссор Japan Opportunities
 - SICAV Eссор Emerging Markets
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild & Co Martin Maurel, Gérant de SCI Prado Marveyre
 - Rothschild & Co Martin Maurel, Gérant de SCI du 20 rue Grignan
- *Gérant*
 - SC Chante Pinson

Etienne ROUZEAU

- *Directeur Général*
 - SICAV Eссор Japan Opportunities
- *Administrateur*
 - SICAV R-co Lux (*Luxembourg*)
 - SICAV Eссор Japan Opportunities
 - SICAV Eссор USA Opportunities
 - SICAV InRIS plc (*Irlande*)
 - SICAV R-co Lux 2 (*Luxembourg*)
 - SICAV R-co Alteur Equilibre (en cours de constitution)
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild & Co Asset Management, Administrateur SICAV Eссор Emerging Markets

Vincent GOUZON

- *Administrateur*
 - SICAV Eссор Emerging Markets
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild & Co Asset Management, Administrateur SICAV Eссор Japan Opportunities
 - Rothschild & Co Asset Management, Administrateur SICAV Eссор USA Opportunities
- *Gérant*
 - SCI La Renaissance

Marc TERRAS

- *Directeur Général*
 - SICAV Afer Premium

- **Directeur Général Délégué**
 - SICAV R-co Altéor Equilibre
- **Administrateur**
 - SICAV Essor Emerging Markets
 - SICAV R-co Altéor Equilibre
 - SICAV Atlas Evimeria

3. Conventions

3.1 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV ESSOR EMERGING MARKETS

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV Essor Emerging Markets.

3.2 Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

La SICAV Essor Emerging Markets n'a pas, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Date	Expiration
1	Convention de mise à disposition des locaux	Essor Emerging Markets* / R&Co AM	24/11/2017	Durée indéterminée
2	Convention de sous-délégation financière	Essor Emerging Markets* / R&Co AM / Genesis Investment management LLP	31/10/2019	28/02/2025 au plus tard
3	Convention de sous-délégation comptable	Essor Emerging Markets* / R&Co AM / CACEIS FUND ADMINISTRATION	17/03/2015	Durée indéterminée
4	Convention dépositaire	Essor Emerging Markets* / CACEIS Bank	08/12/2016	Durée indéterminée

* anciennement dénommée Essor Emergent

4. Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)

Néant.

5. Rémunérations des mandataires sociaux

Néant.

II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

A/ *Evolution du portefeuille*

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative est passée de 5 380,64 € au 29 décembre 2023 à 5.730,87 € au 31 décembre 2024 – soit une hausse de 6,51 % – et le montant de l'actif net de 122 813 910,24 € au 124.633.805, 34 € pendant la même période.

Le nombre d'actions passe quant à lui de 22 825,135 à 21 747,798.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de la SICAV.

Ci-après, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices :

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	175 381 557,58	176 670 272,49	115 726 548,88	122 813 910,24	124 633 805,34
Nombre de titres	27 839,414	28 339,323	22 861,217	22 825,135	21 747,798
Valeur liquidative unitaire	6 299,75	6 234,10	5 062,13	5 380,64	5 730,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	223,35	212,58	-130,93	95,00	15,91
Capitalisation unitaire sur revenu	7,61	-29,88	0,91	1,07	29,37

B/ *Rappel de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la SICAV*

➤ **Objectif de gestion :**

L'objectif de la SICAV est de surperformer, dans le cadre d'une gestion totalement discrétionnaire, sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum) son indice de référence, le MSCI Emerging Markets Gross Total Return USD converti en euro.

➤ **Indicateur de référence :**

L'indice de référence retenu est l'indice MSCI Emerging Markets Gross Total Return USD (ticker Bloomberg : GDUEEGF), converti en euro. L'indice MSCI Emerging Market, calculé par la société Morgan Stanley Capital International Inc., est représentatif des plus grandes capitalisations parmi les marchés émergents de 26 pays. Cet indice actions est libellé en USD (converti en euro) et calculé avec les dividendes bruts réinvestis. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : www.msci.com (ticker Bloomberg GDUEEGF).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence

utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI Emerging Market, Gross Total Return USD (ticker Bloomberg : GDUEEGF) sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

➤ **Stratégie d'investissement :**

a) Description des stratégies utilisées :

Le portefeuille sera investi et exposé entre 80% et 100% de l'actif net sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, avec une exposition comprise entre 60% minimum et 100% de l'actif net en actions émergentes.

L'univers d'investissement de la SICAV correspond à des actions cotées dans des pays émergents ou à des actions cotées dans des pays développés émises par des sociétés dont une partie significative de l'activité et/ou des résultats financiers est générée dans les pays émergents.

Le processus de sélection d'actions en direct intégrera des critères d'exclusion en aval de l'analyse financière. Au-delà des exclusions des conventions d'Ottawa et d'Oslo relatives aux armements controversés qui s'imposent à l'ensemble des sociétés de gestion françaises, les sociétés qui ne respectent pas un certain nombre de principes seront exclus : exclusions de la Convention sur les armes biologiques et de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, et exclusion des sociétés dont 10% ou plus des revenus sont issus du tabac. De plus, la sélection des sociétés sera en ligne avec les principes d'investissement relatifs au charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co.

Au sein de cet univers, la SICAV offre une gestion active en termes d'investissement et d'exposition sur les marchés de produits d'actions. L'équipe de gestion met en place une gestion fondamentale reposant sur la sélection de titres individuels (approche dite « bottom-up »).

Ces actions sont sélectionnées à partir d'analyses et de ratios financiers fondamentaux tels que l'activité de la société et ses perspectives, la solidité du bilan, les prévisions de bénéfices, la qualité des équipes dirigeantes et les ratios d'évaluation boursière, quelle que soit la place de cotation.

Il s'agit d'une gestion active, non indexée sur l'indice de référence, de type "bottom-up", qui repose largement sur des contacts directs avec les sociétés.

▪ **Allocation stratégique :**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV investit en fonction de l'évolution des marchés :

- ✓ Entre 80% et 100% de son actif net sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, avec une exposition comprise entre 60% minimum et 100% maximum de son actif net en actions émergentes.
- ✓ Entre 0% et 10% de son actif net en parts et/ou actions d'OPC,
- ✓ Liquidités à titre accessoire.

Dans la limite de 100% de l'actif net, le portefeuille pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers en vue de

réaliser l'objectif de gestion. Pour ce faire, le portefeuille pourra intervenir à titre de couverture contre le risque action en utilisant les instruments dérivés suivants : futures sur action et/ou sur indice actions.

Il n'y a pas de recherche de surexposition.

Le risque de change en devises étrangères existe en permanence pour l'actionnaire investissant en euro, et peut atteindre jusqu'à 105% maximum de l'actif net de la SICAV.

Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est l'indice MSCI Emerging Markets ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG de cet OPC.

Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés,
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros ou dont le siège social est situé dans des pays émergents.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un

risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « *Caractéristiques environnementales et/ou sociales* » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent un engagement minimum de 0% des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b) Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de la SICAV sont :

- *Actions* : 80-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessus, la SICAV pourra investir et être exposée en actions des marchés internationaux, c'est-à-dire sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays. Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% de l'actif net en actions émergentes.

La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

En tout état de cause, l'allocation actions (investissement et/ou exposition) est comprise entre 80% et 100% de l'actif net de la SICAV dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 15% maximum de l'actif net de petites capitalisations, incluant les micro capitalisations).

- *Titres de créances, obligations et instruments du marché monétaire* : Néant

- *Parts ou actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement* : 0-10% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen.

N.B. : L'OPCVM pourra notamment employer son actif dans des OPCVM ou FIA gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- *Utilisation des instruments dérivés* :

Dans la limite de 100% de l'actif net, la SICAV pourra intervenir sur les marchés réglementés français ou étrangers en vue de réaliser l'objectif de gestion. Pour ce faire, la SICAV pourra intervenir à titre de couverture contre le risque action en utilisant les instruments dérivés suivants : futures sur actions et/ou futures sur indices actions.

Il est précisé que la SICAV n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS)

L'exposition globale de la SICAV aux marchés actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale de la SICAV aux marchés des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 105%.

L'exposition maximale consolidée du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, sera limitée à 105% de l'actif net. Il n'y a pas de recherche de surexposition.

- *Titres intégrant des dérivés* : Néant

Néanmoins, la SICAV pourra détenir des warrants et des bons de souscription en actions liés à ses investissements en actions, jusqu'à 5% de l'actif net.

- *Dépôts* : Néant

- *Emprunts d'espèces* :

La SICAV pourra avoir recours, jusqu'à 10% de l'actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

- *Opérations d'acquisition ou cessions de titres* : Néant

C/ Commentaires de gestion

Revue de performance

En 2024, la valeur liquidative d'Essor Emerging Markets a augmenté de 6,5 % nette de frais, sous-performant l'indice MSCI Emerging Markets (EM) de 8,0 %.

Au sein de la performance de l'indice qui a progressé de 14,5 %, il y avait une distinction claire dans les rendements régionaux au cours de l'année. L'Asie a grimpé de 20 % avec des

gains notables de ses trois plus grands marchés, Taiwan, riche en technologies et bénéficiaire de l'intérêt pour l'Intelligence Artificielle, a bondi de 44 %, la Chine a augmenté de 28 % et l'Inde de 20 %. Cependant, à contre-courant, la Corée du Sud, en proie à des troubles politiques, a décliné de 18 %. Pendant ce temps, en Amérique latine, la combinaison de la force du dollar, de l'impact de l'élection du président Trump, ainsi que certains troubles locaux, ont vu le Mexique chuter de 22 % et le Brésil de 25 %, et la région dans son ensemble reculer de 21 %. L'Europe émergente, le Moyen-Orient et l'Afrique (EMEA) ont gagné un respectable 13 % avec des rendements similaires dans chaque sous-région.

Concernant la performance du portefeuille sur les grands marchés, en Inde, il y a eu un effet de sélection de titres positif, notamment grâce à la performance de la Banque ICICI et de Crompton Greaves (toutes deux ont rapporté plus de 30 %), mais la meilleure contribution est venue de la hausse de 82 % des actions du constructeur automobile Mahindra & Mahindra. La sélection des actions à Taiwan a également apporté de la valeur, car le géant des semi-conducteurs TSMC a vu le prix de ses actions monter en flèche de 84 % après trois années précédentes de stagnation, tandis que son pair MediaTek a grimpé de 46 %. Cependant, ces gains ont été compensés par la pondération globale plus faible du portefeuille à Taiwan par rapport à l'indice. À l'inverse, l'allocation plus faible sur le marché sous-performant de la Corée du Sud a contribué à la performance relative, mais la pondération plus élevée sur les deux marchés qui dominent l'Amérique latine, le Brésil et le Mexique tous deux en retrait relatif, a coûté environ 1 % combiné en performance relative. Cependant, la majorité de la sous-performance du portefeuille en 2024 a été attribuée à la Chine avec 5,5 % de performance relative perdue, la moitié provenant du secteur financier chinois. Les banques et compagnies d'assurance d'État dans l'indice, que le portefeuille évite, ont gagné près de 60 % en agrégé. Pendant ce temps, deux grandes compagnies d'assurance privées détenues par le portefeuille, classées comme Chinoises bien que panasiatiques, AIA et Prudential, ont perdu 9 % et 23 % respectivement. Les autres détracteurs notables en Chine étaient trois sociétés de soins de santé qui ont été vendus plus tôt dans l'année, la nouvelle participation iQIYI (-58 %), et la société de commerce électronique PDD (-30 %) qui a rendu la plupart de ses gains de 2023. Les lourdes pertes de ces positions ont masqué les gains de Tencent (+54 %), JD.com (+33 %) et Meituan (+99 %), ce dernier étant la participation la plus performante de la période.

Malgré les pertes dues à l'omission des banques chinoises, les banques détenues par le portefeuille dans plusieurs marchés émergents ont été une source de performance positive avec près de 3 % de performance relative ajoutée par les banques hors Chine. La Banque OTP en Hongrie a gagné 31 %, la nouvelle position dans Kasikornbank en Thaïlande a gagné 47 % depuis son achat initial, et la banque péruvienne Credicorp a augmenté de 40 %. Mais la participation la plus contributive, a été la fintech brésilienne Nu qui a grimpé de 66 % avant de quitter le portefeuille en octobre avant que le prix des actions ne chute drastiquement au cours des deux derniers mois de l'année. Enfin, 2,5 % de performance relative supplémentaire ont été générés grâce à l'absence d'exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux de base sous-performants qui ont respectivement gagné seulement 4 % et chuté de 14 % dans l'indice.

D/ Changements substantiels intervenus

- Au cours de l'exercice :
 - Néant
- Post clôture :

- Changement de gestionnaire financier au profit de la société Rothschild & Co Asset Management au lieu et place de la société GENESIS INVESTMENT MANAGEMENT LLP.
- Transformation en fonds d'OPC cotés/ETF : Modification de l'objectif de gestion/indicateur de référence et de la stratégie d'investissement
- Passage en article 6 du règlement SFDR
- Modification des modalités de souscriptions/rachats
- Modification des frais facturés
- Changement de dénomination sociale

E/ Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

- Achats

MIDEA GROUP CO-A	3 217 938	€
NATURA &CO HOLDI	2 574 984	€
IQIYI INC-ADR	2 472 218	€
AMBEV SA	2 398 168	€

- Ventes

TSMC	6 692 376	€
NU HOLDINGS LT-A	4 909 260	€
MIDEA GROUP CO-A	3 244 504	€
MERCADOLIBRE INC	1 958 329	€

F/ Techniques de gestion efficace du portefeuille, instruments financiers dérivés et TRS

La SICAV n'a pas recours :

- à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension,
- aux instruments financiers dérivés,
- aux TRS.

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	
Prêts de titres :	0,0%
Emprunts de titres :	0,0%
Prises en pension :	0,0%
Mises en pensions :	0,0%

Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	
Change à terme :	0,0%
Future :	0,0%
Options :	0,0%
Swap :	0,0%

Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
0	NA

Garanties financières

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Technique de gestion efficace	
Dépôts à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
Dépôts à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-

G/ Risque Global

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

H/ Informations sur les risques financiers

Néant

I/ Règles d'investissements

Cette SICAV respectera les ratios réglementaires applicables aux OPCVM investissant moins de 10% en OPCVM et FIA.

III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice

Conformément aux articles 319-18 et 321-22 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2024, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

Conditions de recours pour l'exercice 2024 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2024, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2024 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 42,4% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 57,6% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2024, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

C/ Politique ESG et Transition énergétique

La SICAV promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance.

Elle respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité.

Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 est jointe au présent rapport.

L'intégralité de la politique ESG est par ailleurs disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la SICAV

1. Politique de vote

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

2. Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis soit :

- Numériquement via des plateformes internet de votes dédiées, soit
- Manuellement via des formulaires papiers lorsque le vote électronique est impossible.

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet : <https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/>.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC peut exercer les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

Au cours de l'exercice, le délégataire de la gestion financière de votre SICAV a exercé ses droits de votes dans 100% des cas (nombre d'AG votées / nombre d'AG pour lesquelles il avait le droit de vote). La proportion du nombre de résolutions votées « contre » ou « abstention » par rapport au nombre de résolutions votées s'élève respectivement en moyenne à 18,4 % et 11,4 %.

E/ Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

1. Présentation générale

La politique de rémunération est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

La politique de rémunération est structurée de manière à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes de sorte qu'à poste, niveau de séniorité et

performance équivalents, les femmes et les hommes sont rémunérés de la même manière. Sur ce sujet, R&Co AM publiera toutes les informations nécessaires dans le respect de ses obligations réglementaires et/ou légales.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

2. Pratiques de rémunération au sein de R&Co AM

Les augmentations de rémunération fixe pour l'année « n+1 » ainsi que la rémunération variable au titre de l'année « n » sont annoncées courant décembre « n » aux collaborateurs après validation des enveloppes dans un premier temps par le Comité exécutif de R&Co AM, puis, dans un second temps, revue par le Comité des Nominations et Rémunérations de Rothschild Martin Maurel (ci-après « RMM »), pour une mise en application effective des augmentations de rémunération fixe en avril « n+1 » et un versement de la rémunération variable en mars « n+1 ».

2.1 Rémunération fixe

Tous les collaborateurs (cadres ou employés) reçoivent une rémunération fixe déterminée selon les trois critères suivants :

- Le poste : compétences requises, niveau de responsabilité et d'autonomie
- Le collaborateur : savoir-faire, savoir être, expérience, maîtrise du poste
- Le marché : interne et externe, son évolution (ressources rares, etc)

2.2 Rémunération variable

L'ensemble des collaborateurs est susceptible de bénéficier d'une rémunération variable.

La rémunération variable est versée sur la base de critères permettant de mesurer les performances individuelles et collectives (cf. paragraphe 3).

La politique du Groupe Rothschild & Co (ci-après « Groupe R&Co ») conduit à considérer la performance globale de l'individu, et notamment sa contribution aux résultats de son équipe, sans tenir compte de manière exclusive des bénéfices engendrés par cet individu.

Les rémunérations variables individuelles sont déterminées dans le respect du règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » et intègrent le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité.

Les rémunérations variables ne sont pas garanties. Si elles le sont (dans un contexte d'embauche exclusivement), la garantie est limitée à un an.

2.3 Rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un

niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

3. Critères de performance

Pour l'ensemble des collaborateurs de R&Co AM, le respect des politiques et engagements ESG, ainsi que la contribution au développement commercial ESG de R&Co AM font partie des critères de mesure de la performance annuelle. Les équipes plus directement impactées par les sujets ESG (Gérants de fonds, analystes, commerciaux, équipes compliance et risques) définiront un objectif ESG complémentaire en adéquation avec leur métier.

En complément, et outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

4. Définition de la Population Régulée (ci-après « Population Régulée »)

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale, hors Associés Gérants ⁽¹⁾
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines ⁽²⁾
- Fonction risques et contrôle
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des autres preneurs de risques

Les principes d'identification de la Population Régulée sont arrêtés et revus annuellement par le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance de R&Co AM, ainsi que par le Comité des rémunérations et des nominations et de RMM.

5. Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe R&Co est examinée et revue annuellement au niveau de R&Co. Les annexes de cette politique prévoient notamment le sous-groupe de consolidation dépendant de la compagnie financière holding Rothschild & Co Wealth & Asset Management ainsi que les sociétés de gestion du Groupe R&Co, en ce compris R&Co AM, pour lesquelles des dispositions spécifiques sont détaillées. Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM examine et revoit régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération et notamment les dispositions applicables spécifiquement aux filiales sociétés de gestion de RMM. Il en rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car en vertu de leur mandat, ils sont responsables de manière indéfinie sur leur patrimoine personnel et ne perçoivent aucun type de rémunération, étant précisé que les dividendes versés par la société de gestion n'entrent pas dans le champ d'application des Directives AIFM ou UCITS.

⁽²⁾ : Les responsabilités de la fonctions Ressources humaines sont portées par les Associés gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe R&Co.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM est composé à la date des présentes de trois membres, nommés parmi les membres du Conseil d'administration de RMM, à savoir :

- Sylvain Héfès (Président) ;
- Luce Gendry ; et
- Alain Cornu Thénard.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM peut inviter les responsables de fonctions clés, et tout autre personne dont la présence est utile aux travaux du comité, lors des débats sur les sujets entrant dans leur champ de compétence. Il peut recourir aux services de tout conseil juridique ou autre conseil professionnel et solliciter tout rapport, étude ou enquête qu'il estime nécessaire pour l'aider à s'acquitter de ses obligations.

6. Modalités de versement de la partie variable de la rémunération

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes composant la Population Régulée sera en partie différée uniquement si le montant de rémunération variable dépasse un certain seuil.

Dans ce cas, le dispositif suivant est appliqué :

- Au moins 50% de la part variable de rémunération est versée de manière différée ;
- La rémunération variable différée est étalée sur une période de 3 ans ;
- La rémunération variable différée est indexée sur l'évolution d'un fonds de fonds gérés exclusivement par R&Co AM.

Les rémunérations variables attribuées à la Population Régulée sont soumises aux règles de Malus et de Clawback décrites dans la politique de "Malus et de Clawback" de R&Co AM qui prévoit la possibilité de réduire des sommes acquises ou en cours d'acquisition sous certaines conditions.

7. Interdiction de recours à des stratégies de couverture

Le recours des collaborateurs à des stratégies de couverture personnelle ou des assurances afin de contrecarrer l'incidence des risques incorporés dans leurs modalités de rémunérations est strictement interdit. Tout règlement dû dans le cadre des plans de rémunération différée est conditionné à l'engagement du collaborateur de ne pas mettre en œuvre de stratégies de couverture.

8. Autres types de rémunérations

8.1 Rémunérations variables garanties et Primes de bienvenue

Dans certains cas, R&Co AM peut être amenée à attribuer :

- Une rémunération variable garantie prévoyant que la rémunération variable d'un collaborateur ne pourra pas être inférieure à un certain montant ;
- Une prime de bienvenue afin d'inciter un collaborateur à rejoindre R&Co AM.

Ces types de rémunérations ne seront attribuées ou versées que dans le cas où :

- Ils demeurent exceptionnels ;
- Ils sont liés à un contexte d'embauche d'un nouveau collaborateur ;
- Ils sont limités à une année maximum ;
- Ils ne dégradent pas de manière significative la situation financière de R&Co AM ;
- Le collaborateur concerné n'a pas déjà bénéficié d'une rémunération de même type au sein de R&Co AM.

La mise en place d'une rémunération variable garantie vise à éviter qu'un nouvel entrant ne soit incité à prendre des risques excessifs durant sa première année afin de se voir attribuer une rémunération variable.

Les montants des rémunérations variables garanties ou primes de bienvenue seront définis au cas par cas.

8.2 « Buy-outs »

Dans certains cas, R&Co AM peut également être amenée à attribuer un « buy-out » à un nouveau collaborateur.

La mise en place d'un « buy-out » vise à compenser au nouveau collaborateur toute rémunération variable différée qui ne lui serait pas versée du fait de sa démission.

Le « buy-out » attribué ne saurait être plus favorable en termes de montant ou de durée (durée du différé ou durée de la rétention) que la rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur.

Dans le cas particulier et exceptionnel où R&Co AM attribuerait un « buy-out » en lieu et place d'une rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur, ce « buy-out » serait dès lors soumis à la politique de rémunération variable différée de R&Co AM applicable à la Population Régulée au moment de l'attribution.

8.3 Primes de rétention

Une prime de rétention peut être attribuée à un collaborateur :

- Dans des circonstances exceptionnelles ;
- Dans le cas de la réorganisation, restructuration ou fermeture d'une activité, et que le maintien dans l'activité d'un collaborateur est nécessaire sur une certaine période ;
- Afin de réduire un risque métier ;
- Lorsque la Direction Générale après consultation du Comité des rémunérations et des nominations de RMM considère que cette attribution est compatible avec la nécessité d'établir, de mettre en place et de maintenir une politique et des pratiques de rémunération alignées avec une gestion efficace et saine du risque.

8.4 Indemnités de départ

En cas de départ d'un salarié, R&Co AM pourrait être amenée à verser des sommes au salarié en vertu des dispositions légales, réglementaires, conventionnelles et/ou contractuelles en vigueur.

Au titre de l'année 2024, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

R&Co Asset Management Exercice 2024	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	165	20,1	12,3	7,8
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	42	8,8		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>32</i>	<i>6,9</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>10</i>	<i>1,9</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

F. Projet de textes des résolutions

Le projet de résolutions qui vous est soumis reprend les principaux point de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de nous accorder ainsi votre confiance.

Le Conseil d'administration

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: Essor Emerging Markets

Identifiant d'entité juridique: 969500V2Q3M9KTK9FY84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

☒ Il **promouvait des caractéristiques**

environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 67,75 % d'investissements durables

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est donnée ci-dessous. Un reporting ESG détaillé est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	31/12/2024	29/12/2023
Note ESG (/10)	6,12	6,07
Note E (/10)	5,69	5,75
Note S (/10)	5,4	5,5
Note G (/10)	4,9	5
Femmes au conseil d'administration (%)	24,00%	20%
Intensité carbone (tonnes de CO2eq / millions de dollars de chiffre d'affaires)	57	73
Catégories de transition « Asset stranding » (%)	0%	0%
Sociétés engagées SBTi, « Target Set » (%)	8,00%	12%
Sociétés engagées SBTi, « Committed » (%)	21,00%	20%
Part verte (%)	1,00%	2%

Les données présentes dans le tableau et le reporting en annexe étant des données recalculées, certaines variations peuvent être constatées par rapport à leur diffusion d'origine.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 31/12/2024, le produit a réalisé 67,75% de son actif net dans des émetteurs qualifiés d'investissements durables, dont 42,82% ont contribué à un objectif environnemental, et 59,89% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Nous avons utilisé les données reportées et disponibles auprès de MSCI ESG Research.

Au 31/12/2024, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 0,03%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte de l'ensemble des PAI obligatoires est réalisée au niveau de la définition d'investissements durables de la société de gestion, via :

- Des exclusions sectorielles et normatives, comprenant le respect des garanties minimales, via des PAI éliminatoires :
 - o PAI 10 – Violations du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, pour les émetteurs privés ;
 - o PAI 14 – Exposition à des armes controversées, pour les émetteurs privés ;
 - o PAI 16 – Pays connaissant des violations de normes sociales, pour les émetteurs souverains ;
- Un modèle de scoring quantitatif propriétaire, intégrant les PAI obligatoires.

Des précisions sur le modèle de scoring sont présentées dans le document « Définition des investissements durables » sur notre site internet :

<https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/>.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
 - Changement climatique
 - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
 - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
 - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
 - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
 - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
 - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
 - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
 - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	730,8	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	1 373,5	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	20 282,1	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	2 104,3	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	22 386,3	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	6,8	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	12,7	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	187,7	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	19,5	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	207,2	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	596,6	TCO2e/MEUR

4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,0	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	84,6	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0,0	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0,0	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,3	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	0,0	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0,0	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,0	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,1	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0,2	GWH per MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,0	GWH per MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	100,0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0,0	T per invested MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,0	T per invested MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0,0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0,0	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	15,3	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	23,6	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0,0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0,0	TCO2e/MEUR of GDP
16. Pays d'investissement sujets à des	Pays d'investissement sujets à des	0,0	en nombre

violations sociales (nombre de pays)	violations sociales (nombre de pays)		
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0,0	en %
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0,0	en %
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	74,5	en %
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	2,3	en %



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024

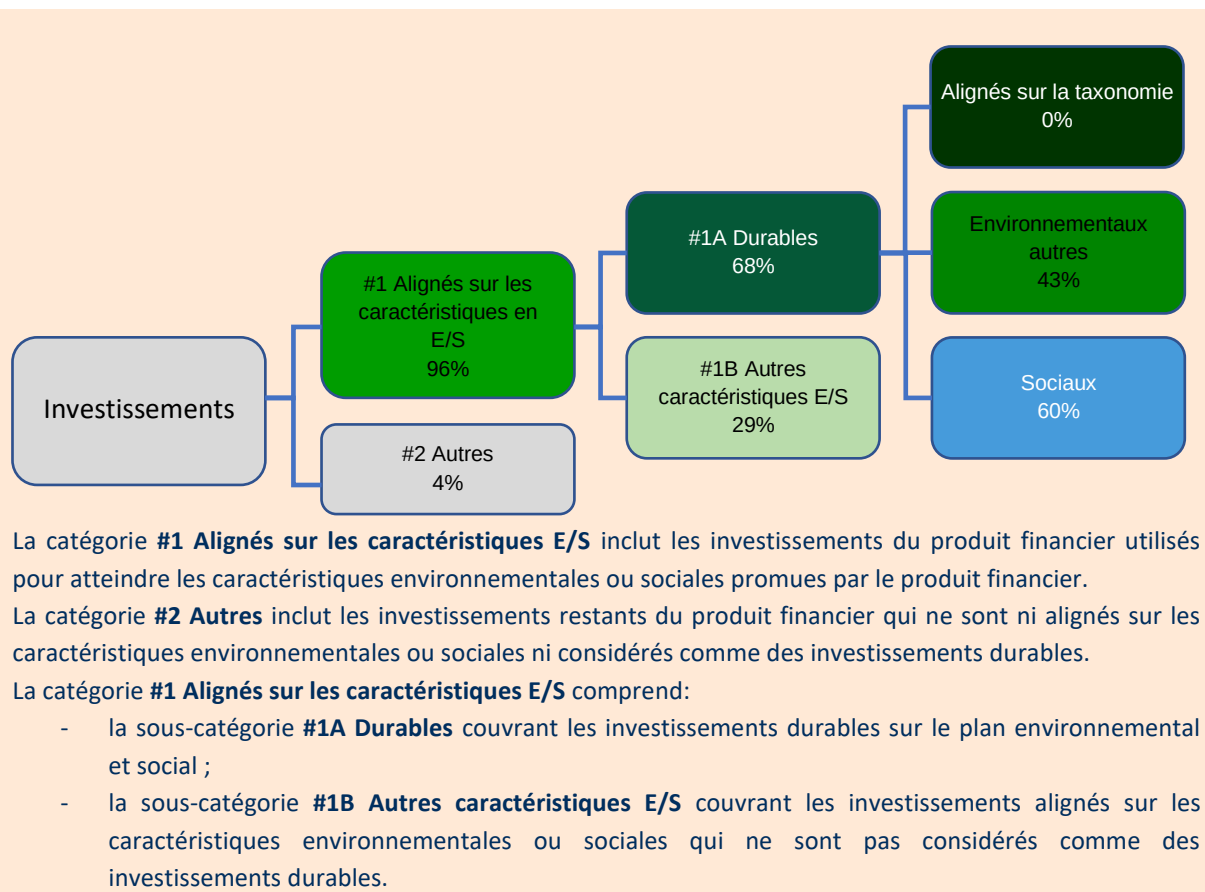
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufactu	Technologie	8,24 %	Asie Ex Japon
Tencent Holdings Ltd	Technologie	6,73 %	Asie Ex Japon
HDFC Bank Ltd	Finance	3,60 %	Asie Ex Japon
ICICI Bank Ltd	Finance	3,53 %	Asie Ex Japon
AIA Group Ltd	Finance	3,13 %	Asie Ex Japon
PDD Holdings Inc	Technologie	2,93 %	Autres Zone Euro
Wuliangye Yibin Co Ltd	Biens de consommation	2,80 %	Asie Ex Japon
Kimberly-Clark de Mexico SAB d	Biens de consommation	2,62 %	Amérique Latine
Inner Mongolia Yili Industrial	Biens de consommation	2,61 %	Asie Ex Japon
Samsung Electronics Co Ltd	Télécoms - Services publics	2,27 %	Asie Ex Japon
Credicorp Ltd	Finance	2,21 %	Amérique Latine
OTP Bank Nyrt	Finance	2,19 %	Europe
Saudi Awwal Bank	Finance	1,96 %	Moyen-Orient
Cie Financiere Richemont SA	Biens de consommation	1,95 %	Suisse
Kasikornbank PCL	Finance	1,93 %	Asie Ex Japon



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Technologie	27,18 %
Finance	26,83 %
Biens de consommation	26,38 %
Services	7,95 %
Télécoms - Services publics	4,16 %
Industrie	3,55 %
Santé	1,53 %
Energie - Produits de base	0,74 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie

de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

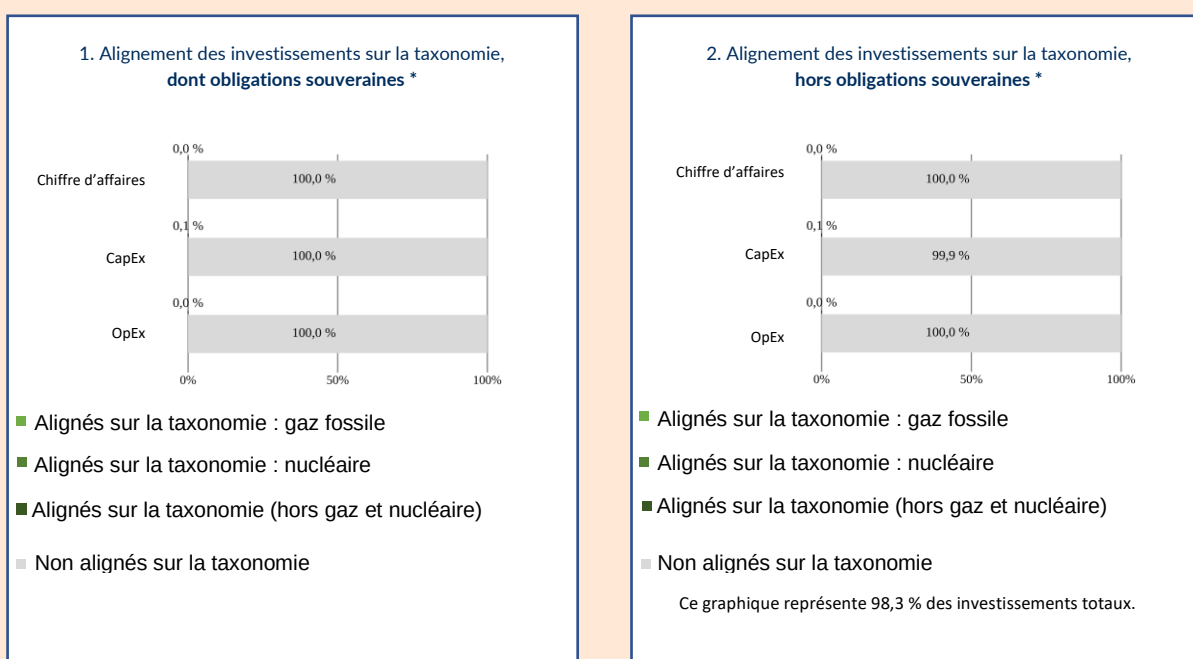
☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Nous avons utilisé les données taxonomiques reportées et collectées par MSCI ESG Research.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 31/12/2024, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,00% et de 0,00% dans des activités habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

	31/12/2024	29/12/2023	Evolution en pdb
Alignement taxonomie de l'UE	0,0 %	0,0 %	3



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 42,82% de l'actif net.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 59,89% de l'actif net.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier. Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire, jusqu'à 10% de son actif net.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement. Au cours de l'exercice, le socle commun d'exclusion de la société de gestion s'est étendu à l'ensemble des armes controversées.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année, y compris pour ce produit financier, ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/>.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Essor Emerging Markets C EUR

Rapport de gestion | ESG

 SFDR
 Article

8

Les données ESG sont datées du début du trimestre

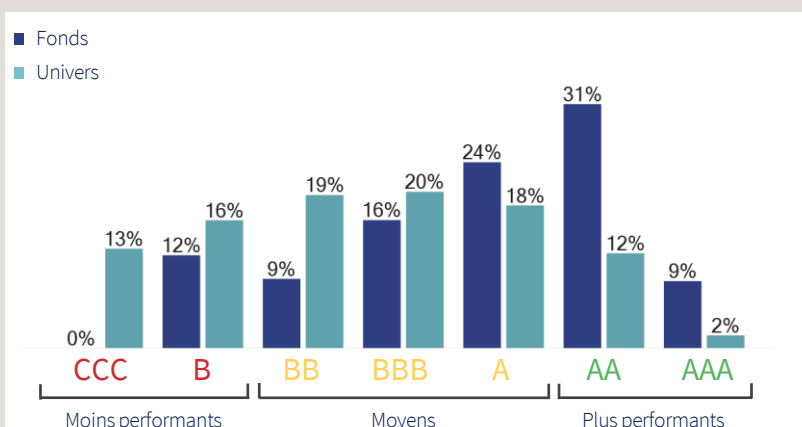
NOTATION ESG

	Score	Rating
Fonds	6,12	A
Univers de gestion	4,37	BBB
Calcul du score avec des notes ajustées au sein de leur secteur		
Taux de couverture		98%
Nombre de titres détenus		69
Nombre de titres notés		65

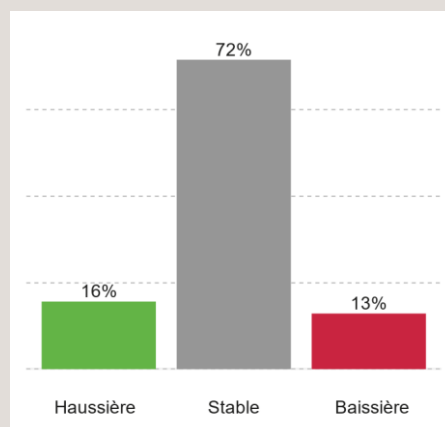
COMPARAISON DES NOTES ESG PAR PILIER

	E	S	G
Fonds	5,69	5,4	4,91
Univers de gestion	4,9	4,48	4,3
REPRÉSENTATION DES FEMMES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Fonds			24%
Univers de gestion			18%

DISTRIBUTIONS DES RATINGS (% HORS LIQUIDITÉS)



ÉVOLUTION DES RATINGS (12 MOIS)



DISTRIBUTIONS DES RATINGS PAR SECTEUR (% HORS LIQUIDITÉS)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	26,8%	-	-	14,3%	-	27,6%	24,4%	33,6%	-
Financières	27,3%	3,9%	-	4,4%	-	17,2%	30,0%	44,5%	-
Industrie	3,6%	16,5%	-	32,9%	50,6%	-	-	-	-
Matériaux de base	0,8%	-	-	-	-	100,0%	-	-	-
Santé	1,6%	0,0%	-	-	-	-	25,8%	74,2%	-
Services aux consommateurs	8,1%	-	0,0%	16,1%	-	29,3%	35,8%	18,7%	-
Technologie	27,6%	-	-	14,8%	24,7%	-	18,7%	11,5%	30,3%
Télécommunications	4,2%	-	-	-	-	18,1%	-	81,9%	-

Source : Rothschild & Co Asset Management



Rapport de gestion | ESG

INTENSITÉ CARBONE (SCOPES 1 ET 2) ET PART VERTE

	tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires
Fonds	57
Univers de gestion	192
Ecart Relatif	-135
Taux de couverture	88%
Part verte	1%

PRINCIPAUX SECTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE DU FONDS

Secteurs	Poids	Contribution à l'intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Technologie	30,5%	26,9	47%
Biens de consommation	22,1%	18,0	32%
Télécommunications	4,8%	3,6	6%
Top 3	57,5%	48,5	85%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (MtCO2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
TSMC	9,5%	AAA	6,3	3,5	11,8	167,3	27,9%
Kimberly-Clark de Mexico SAB d	3,0%	BBB	4,4	2,2	0,7	274,2	14,6%
SK Hynix Inc	1,3%	A	4,3	1,5	7,3	287,9	6,7%
Pidilite Industries Ltd	0,9%	BBB	5,5	4,6	0,6	404,3	6,1%
Gruma SAB de CV	1,8%	BBB	3,0	2,4	1,1	183,1	5,8%
Top 5	16,5%						61,1%

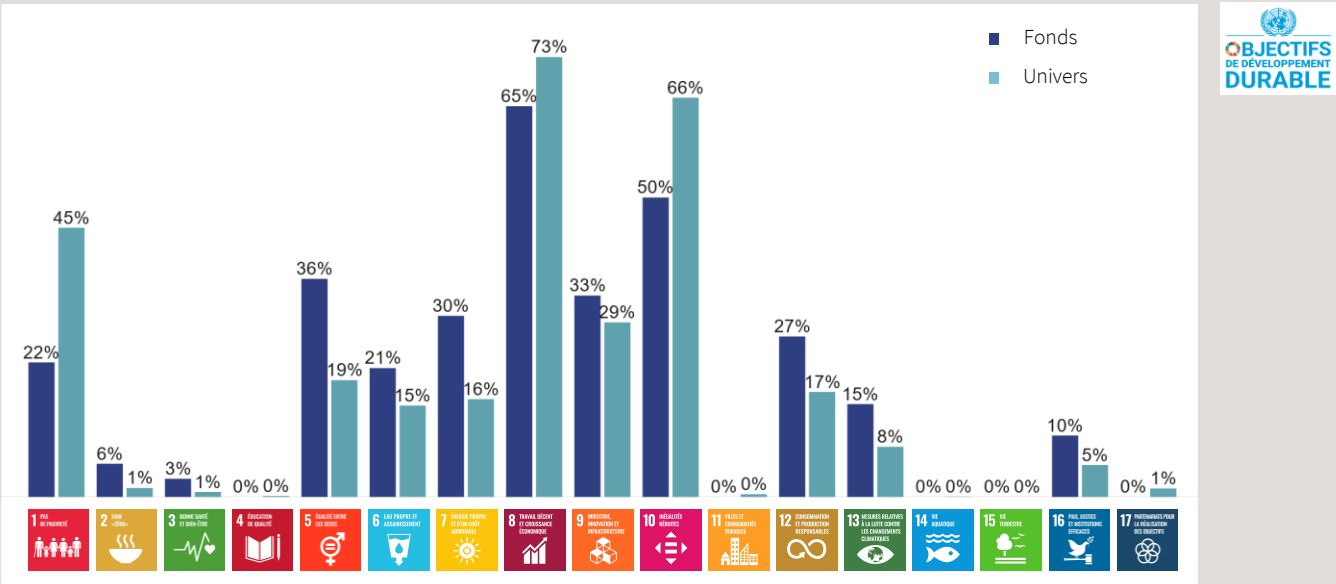
EMETTEURS DE CATÉGORIE DE TRANSITION "ASSET STRANDING"

Fonds	0%
Univers de gestion	2%

SOCIÉTÉS ENGAGÉES SBTi

Target Set	21%
Committed	7%

POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE ALIGNÉ AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Sources : Rothschild & Co Asset Management / MSCI ESG Research ©



Glossaire

Intensité carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leur poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la poche carbone du portefeuille.

L'initiative Science Based Targets (SBTi)

L'initiative Science Based Targets est une organisation d'action climatique internationale qui développe des normes, des outils et des conseils qui permettent aux entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) basés sur la science climatique et ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de zéro net d'ici 2050 au plus tard.

Target Set : les objectifs fixés par les entreprises sont des programmes clairement définis et basés sur la science afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et qui ont été examinés et validés par SBTi. Les objectifs de ces entreprises sont exprimés par des alignements de température.

Committed : les engagements représentent l'intention d'une entreprise de développer des objectifs et de les soumettre pour validation dans les 24 mois. Ces entreprises n'ont pas encore d'objectifs validés par SBTi.

Articles SFDR

Article 6 : le produit financier ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques.

Article 8 : le produit financier promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales.

Article 9 : le produit financier a pour objectif l'investissement durable.

Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classifie les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

Asset Stranding peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);

Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);

Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);

Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);

Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).



Disclaimer

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information pour les US persons

Les parts ou actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA) ».

- Informations destinées aux Investisseurs Français, Espagnols, Hollandais, Autrichiens, Italiens, Allemands.

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial - 29, avenue de Messine - 75008 Paris - France.

- Informations destinées aux investisseurs Belges (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement en français et en néerlandais belge auprès de Rothschild Martin Maurel, ayant son siège social au 29, avenue de Messine, 75008 Paris, agissant pour le compte de sa succursale Rothschild & Co Wealth Management Belgium ayant son siège social au, 166 avenue Louise B - 1050 Bruxelles, Belgique.

Toute information aux investisseurs belges concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local belge ou transmise par l'entité commercialisatrice de l'OPCVM.

- Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local luxembourgeois.

- Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les fonds de Rothschild & Co Asset Management (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Rothschild & Co Asset Management ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document.

Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. Rothschild & Co Asset Management recommande aux souscripteurs de demander des renseignements supplémentaires, en particulier en ce qui concerne l'adéquation des caractéristiques des Fonds à leurs besoins, en appelant soit le Représentant des Fonds en Suisse tel qu'il est indiqué ci-dessous, soit leur conseiller financier habituel, soit Rothschild & Co Asset Management avant de prendre la décision d'investir.

Rothschild & Co Bank AG (Zollikerstrasse 181- CH-8034 Zurich - Suisse) a obtenu de la FINMA l'autorisation de distribuer les Fonds aux investisseurs non-qualifiés en / ou à partir de la Suisse ; Rothschild & Co Bank AG est également désignée comme représentant (le « Représentant ») et agent payeur en Suisse.

Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient.

Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Rothschild & Co Asset Management ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com, qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique www.fundinfo.com.

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Les labels attestent uniquement le caractère responsable et durable de la gestion et ne doivent pas être considérés ni comme un gage de sécurité du capital ni comme une garantie de la performance financière du fonds.

Vos contacts commerciaux

Institutionnels France

Tel : +33 1 40 74 40 84

@ : AMEUIstitutionnelsFrance@rothschildandco.com

Distribution externe France

Tel : + 33 1 40 74 43 80

@ : AMEUDistribution@rothschildandco.com

International :

Tel : + 33 1 40 74 42 92

@ : clientserviceteam@rothschildandco.com

ESSOR EMERGING MARKETS

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	122 540 795,14
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	122 540 795,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	122 540 795,14
Créances et comptes d'ajustement actifs	220 126,33
Comptes financiers	2 140 576,33
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 360 702,66
Total de l'actif I+II	124 901 497,80

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	117 016 618,31
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	7 617 187,03
Capitaux propres I	124 633 805,34
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	124 633 805,34
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	267 692,46
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	267 692,46
Total Passifs : I+II+III+IV	124 901 497,80

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 759 500,70
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	106 011,58
Sous-total produits sur opérations financières	2 865 512,28
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-878,86
Sous-total charges sur opérations financières	-878,86
Total revenus financiers nets (A)	2 864 633,42
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 205 691,84
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 205 691,84
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	658 941,58
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-20 136,11
Sous-total revenus nets I = (C+D)	638 805,47
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	565 580,60
Frais de transactions externes et frais de cession	-195 673,85
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	369 906,75
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-23 766,62
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	346 140,13

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 746 373,45
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	43 468,95
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	6 789 842,40
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-157 600,97
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	6 632 241,43
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	7 617 187,03

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la SICAV est de surperformer, dans le cadre d'une gestion totalement discrétionnaire, sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum) son indice de référence, le MSCI Emerging Markets Gross Total Return USD converti en euro.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	175 381 557,58	176 670 272,49	115 726 548,88	122 813 910,24	124 633 805,34
Nombre de titres	27 839,414	28 339,323	22 861,217	22 825,135	21 747,798
Valeur liquidative unitaire	6 299,75	6 234,10	5 062,13	5 380,64	5 730,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	223,35	212,58	-130,93	95,00	15,91
Capitalisation unitaire sur revenu	7,61	-29,88	0,91	1,07	29,37

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000284150 - Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR : Taux de frais maximum de 1,75% TTC maximum sur la base de l'actif net hors OPC groupe Rothschild Martin Maurel.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	122 813 910,24
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	17 492 011,46
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-23 490 807,09
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	658 941,58
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	369 906,75
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 789 842,40
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	124 633 805,34

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	3 079,672	17 492 011,46
Actions rachetées durant l'exercice	-4 157,009	-23 490 807,09
Solde net des souscriptions/rachats	-1 077,337	-5 998 795,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	21 747,798	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
ESSOR EMERGING MARKETS C EUR FR0000284150	Capitalisation	Capitalisation	EUR	124 633 805,34	21 747,798	5 730,87

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		CHINE +/-	INDE +/-	TAIWAN +/-	ILES CAIMANS +/-	MEXIQUE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	122 540,80	21 160,87	16 908,21	14 769,78	12 890,36	7 864,07
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	122 540,80					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 140,58	0,00	0,00	0,00	2 140,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	2 140,58

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 140,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 140,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 HKD +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 INR +/-	Devise 4 TWD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	23 168,71	17 592,75	15 529,99	13 404,14	47 280,16
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	30,19	174,24
Comptes financiers	0,02	1 620,96	0,00	19,80	139,29
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	23 168,73	19 213,71	15 529,99	13 454,13	47 593,69

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	15 693,46
	Dépôts de garantie en espèces	4 852,70
	Coupons et dividendes en espèces	199 580,17
Total des créances		220 126,33
Dettes		
	Rachats à payer	71 836,01
	Frais de gestion fixe	195 856,45
Total des dettes		267 692,46
Total des créances et des dettes		-47 566,13

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 205 691,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables**D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	638 805,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	638 805,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	638 805,47

Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	638 805,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	638 805,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	638 805,47
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	638 805,47
Total	638 805,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	346 140,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	346 140,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	346 140,13

Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	346 140,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	346 140,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	346 140,13
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	346 140,13
Total	346 140,13
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			122 540 795,14	98,32
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			122 540 795,14	98,32
Assurance			8 101 891,10	6,50
AIA GROUP	HKD	560 890	3 901 855,53	3,14
HAPVIDA PARTICIPACOES E INVE	BRL	4 081 676	1 413 880,34	1,13
PRUDENTIAL PLC	GBP	172 391	1 323 320,04	1,06
SBI LIFE INSURANCE CO LTD	INR	93 786	1 462 835,19	1,17
Automobiles			1 358 933,12	1,09
MAHINDRA & MAHINDRA LTD	INR	40 284	1 358 933,12	1,09
Banques commerciales			23 878 385,73	19,15
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	3 244 051	1 868 868,78	1,50
BANK RAKYAT INDONESIA PERSER	IDR	2 896 859	703 765,03	0,56
CREDICORP LTD	USD	15 691	2 760 266,88	2,21
EUROBANK ERGASIAS SERVICES A	EUR	705 674	1 573 653,02	1,26
HDFC BANK LIMITED	INR	225 756	4 489 819,89	3,61
ICICI BANK LTD	INR	305 569	4 393 355,64	3,53
KASIKORNBANK PCL-FOREIGN	THB	551 511	2 406 223,20	1,93
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	INR	74 765	1 497 992,28	1,20
NATURA &CO HOLDING SA	BRL	876 700	1 737 684,58	1,39
SAUDI BRITISH BANK	SAR	284 340	2 446 756,43	1,96
TCS GROUP HOLDING-GDR REG S	USD	15 310	0,00	0,00
Biens de consommation durables			3 637 402,25	2,92
CROMPTON GREAVES CONSUMER EL	INR	315 635	1 401 453,11	1,12
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	176 544	2 235 949,14	1,80
Boissons			6 794 392,62	5,45
CIA CERVECERIAS UNI-SPON ADR	USD	93 313	1 014 524,80	0,81
HEINEKEN HOLDING NV	EUR	24 386	1 410 730,10	1,13
THAI BEVERAGE PCL	SGD	2 298 814	883 286,54	0,71
WULIANGYE YIBIN CO LTD-A	CNY	189 148	3 485 851,18	2,80
Construction et ingénierie			1 456 654,27	1,17
PROMOT.OPERAD.INFRAESTRUCTURA	MXN	177 981	1 456 654,27	1,17
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 938 209,60	3,96
AMBEV SA	BRL	1 229 025	2 241 290,13	1,80
CP ALL PCL-FOREIGN	THB	493 866	772 512,18	0,62
ORION CORP/REPUBLIC OF KOREA	KRW	18 300	1 222 044,70	0,98
WALMART DE MEXICO SAB DE CV	MXN	276 153	702 362,59	0,56
Divertissement			4 620 039,04	3,71
IQIYI INC-ADR	USD	828 795	1 598 577,82	1,29
NETEASE INC	HKD	84 820	1 450 505,74	1,16
NETEASE INC-ADR	USD	18 351	1 570 955,48	1,26
Équipements électriques			133 492,11	0,11
MIDEA GROUP CO LTD	HKD	14 300	133 492,11	0,11

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et fournitures médicaux			0,00	0,00
MOULIN GLOBAL EYECARE HOLDIN	HKD	802 000	0,00	0,00
Equipements et produits de loisirs			726 849,72	0,58
JUMBO SA	EUR	28 437	726 849,72	0,58
Gestion immobilière et développement			568 923,31	0,46
GREENTOWN SERVICE GROUP CO L	HKD	1 202 181	568 923,31	0,46
Grands magasins et autres			2 180 865,94	1,75
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	130 201	1 325 643,13	1,06
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	10 511	855 222,81	0,69
OZON HOLDINGS PLC - ADR	USD	34 498	0,00	0,00
Hôtels, restaurants et loisirs			3 484 171,76	2,80
MEITUAN-CLASS B	HKD	86 978	1 630 347,16	1,31
OPAP SA	EUR	118 078	1 853 824,60	1,49
Logiciels			1 809 383,19	1,45
PIDILITE INDUSTRIES LTD	INR	28 410	925 598,96	0,74
TOTVS SA	BRL	212 693	883 784,23	0,71
Marches de capitaux			2 725 282,47	2,19
OTP BANK PLC	HUF	51 612	2 725 282,47	2,19
Médias et services interactifs			8 634 403,72	6,93
NAVER CORP	KRW	1 942	251 895,29	0,20
NEBIUS GROUP NV	USD	60 300	0,00	0,00
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	162 687	8 382 508,43	6,73
Multi utilities			938 242,72	0,75
LIBERTY LATIN AMERIC-CL A	USD	31 097	189 786,89	0,15
LIBERTY LATIN AMERIC-CL C	USD	123 023	748 455,83	0,60
Produits alimentaires			5 195 762,46	4,17
GRUMA S.A.B.-B	MXN	128 933	1 947 003,90	1,56
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNY	817 981	3 248 758,56	2,61
Produits chimiques			729 782,06	0,59
AVIA AVIAN TBK PT	IDR	30 640 301	729 782,06	0,59
Produits domestiques			3 265 702,93	2,62
KIMBERLY-CLARK DE MEXICO-A	MXN	2 397 237	3 265 702,93	2,62
Produits pharmaceutiques			1 870 566,46	1,50
GENOMMA LAB INTL B	MXN	422 825	492 347,25	0,40
INFOSYS LTD-SP ADR	USD	65 522	1 378 219,21	1,10
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			20 452 322,59	16,41
ALCHIP TECHNOLOGIES LTD	TWD	14 102	1 354 643,11	1,09
MEDIATEK INC	TWD	42 885	1 777 183,18	1,43
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	81 611	2 831 368,37	2,27
SAMSUNG ELECTRONICS-PREF	KRW	49 193	1 417 952,30	1,14
SK HYNIX INC	KRW	12 638	1 433 223,69	1,15
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	326 279	10 272 305,48	8,23
UNITED MICROELECTRON-SP ADR	USD	219 282	1 365 646,46	1,10

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			1 645 955,41	1,32
SHANGHAI M&G STATIONERY IN-A	CNY	413 464	1 645 955,41	1,32
Services financiers diversifiés			1 313 459,74	1,05
PORTO SEGURO SA	BRL	231 345	1 313 459,74	1,05
Services liés aux technologies de l'information			7 219 300,54	5,79
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	USD	20 274	1 496 085,40	1,20
JD.COM INC-ADR	USD	29 107	968 371,26	0,78
JD.COM INC-CLASS A	HKD	65 947	1 108 202,30	0,89
PDD HOLDINGS INC	USD	39 181	3 646 641,58	2,92
Textiles, habillement et produits de luxe			4 860 420,28	3,90
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	HKD	191 398	1 841 115,80	1,48
BOSIDENG INTL HLDGS LTD	HKD	1 231 000	590 166,93	0,47
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	16 593	2 429 137,55	1,95
Total			122 540 795,14	98,32

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	122 540 795,14
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 360 702,66
Autres passifs (-)	-267 692,46
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	124 633 805,34

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	EUR	21 747,798	5 730,87

ESSOR EMERGING MARKETS

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	120 902 451,87	114 766 792,37
Actions et valeurs assimilées	120 902 451,87	114 766 792,37
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	120 902 451,87	114 766 792,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	317 965,01	75 368,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	317 965,01	75 368,20
COMPTES FINANCIERS	2 069 834,27	1 184 135,59
Liquidités	2 069 834,27	1 184 135,59
TOTAL DE L'ACTIF	123 290 251,15	116 026 296,16

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 620 900,88	118 699 137,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 168 582,38	-2 993 420,25
Résultat de l'exercice (a,b)	24 426,98	20 831,15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	122 813 910,24	115 726 548,88
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	412 387,96	208 388,03
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	412 387,96	208 388,03
COMPTES FINANCIERS	63 952,95	91 359,25
Concours bancaires courants	63 952,95	91 359,25
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	123 290 251,15	116 026 296,16

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	56 235,48	21 166,63
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 091 020,07	2 547 634,08
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 147 255,55	2 568 800,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	328,66	1 369,40
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	328,66	1 369,40
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 146 926,89	2 567 431,31
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 116 508,26	2 506 373,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	30 418,63	61 057,41
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 991,65	-40 226,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	24 426,98	20 831,15

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000284150 - Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR : Taux de frais maximum de 1,75% TTC maximum sur la base de l'actif net hors OPC groupe Rothschild Martin Maurel.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	115 726 548,88	176 670 272,49
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	12 530 368,70	10 412 479,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 634 248,24	-38 723 308,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 568 545,31	9 896 989,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 722 033,33	-17 181 441,68
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-114 701,63	-242 230,95
Différences de change	-2 790 988,26	4 829 603,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 220 050,18	-29 996 822,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 249 381,27</i>	<i>-5 970 668,91</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>5 970 668,91</i>	<i>-24 026 153,49</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	30 418,63	61 057,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	122 813 910,24	115 726 548,88

(*) 30/12/2022 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique : -50, 00 €.

(**) 29.12.2023 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique : -50, 00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 069 834,27	1,69
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 952,95	0,05
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 069 834,27	1,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	63 952,95	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3 INR		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	19 452 031,99	15,84	20 311 566,74	16,54	14 683 047,02	11,96	61 383 077,40	49,98
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	24 520,05	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	52 466,85	0,04
Comptes financiers	1 949 056,26	1,59	1,52	0,00	0,00	0,00	120 776,49	0,10
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	240 978,11
	Dépôts de garantie en espèces	4 689,77
	Coupons et dividendes en espèces	72 297,13
TOTAL DES CRÉANCES		317 965,01
DETTES		
	Rachats à payer	243 085,59
	Frais de gestion fixe	169 302,37
TOTAL DES DETTES		412 387,96
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-94 422,95

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	2 367,944	12 530 368,70
Actions rachetées durant l'exercice	-2 404,026	-12 634 248,24
Solde net des souscriptions/rachats	-36,082	-103 879,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 825,135	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 116 508,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	24 426,98	20 831,15
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	24 426,98	20 831,15

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 426,98	20 831,15
Total	24 426,98	20 831,15

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 168 582,38	-2 993 420,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 168 582,38	-2 993 420,25

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 168 582,38	-2 993 420,25
Total	2 168 582,38	-2 993 420,25

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	184 680 930,57	175 381 557,58	176 670 272,49	115 726 548,88	122 813 910,24
Nombre de titres	30 942,648	27 839,414	28 339,323	22 861,217	22 825,135
Valeur liquidative unitaire	5 968,49	6 299,75	6 234,10	5 062,13	5 380,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	307,34	223,35	212,58	-130,93	95,00
Capitalisation unitaire sur résultat	10,54	7,61	-29,88	0,91	1,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ARABIE SAOUDITE				
SAUDI BRITISH BANK	SAR	95 461	865 859,41	0,71
TOTAL ARABIE SAOUDITE			865 859,41	0,71
BERMUDES				
CREDICORP	USD	17 931	2 433 376,93	1,98
TOTAL BERMUDES			2 433 376,93	1,98
BRESIL				
HAPVIDA PARTICIPACOES E INVE	BRL	3 684 328	3 056 251,21	2,49
LOJAS QUERO QUERO S/A	BRL	243 911	285 536,60	0,23
PORTO SEGURO	BRL	62 114	332 772,18	0,27
TOTAL BRESIL			3 674 559,99	2,99
CHINE				
BYHEALTH	CNY	423 626	917 529,48	0,75
COUNTRY GARDEN SERVICES HOLD	HKD	758 251	593 083,76	0,48
GREE ELECTRIC APPLIANCES S.A	CNY	376 700	1 541 237,09	1,25
GUANGDONG HAID GROUP CO-A	CNY	203 590	1 162 846,17	0,95
INNER MONG.YILI INDUSTRIAL S.A	CNY	1 092 000	3 715 088,77	3,02
MEITUAN-CLASS B	HKD	113 797	1 079 975,70	0,88
NETEASE.COM INC. / EX-ISHARES SP SMALL CAP 600	USD	22 675	1 912 022,99	1,56
NETEASE INC	HKD	85 348	1 390 522,24	1,13
PINDUODUO INC-ADR	USD	41 585	5 507 151,84	4,48
SHANGHAI M&G STATIONERY IN-A	CNY	416 864	1 990 797,58	1,62
WULIANGYE YIBIN	CNY	118 649	2 117 266,27	1,73
WUXI APPTec CO LTD-H	HKD	81 434	749 719,73	0,61
ZAI LAB LTD	HKD	8 959	22 320,16	0,02
ZAI LAB LTD-ADR	USD	30 474	753 850,85	0,62
TOTAL CHINE			23 453 412,63	19,10
CHYPRE				
OZON HOLDINGS PLC - ADR	USD	34 498	0,00	0,00
TCS GROUP HOLDING GDR	USD	15 310	0,00	0,00
TOTAL CHYPRE			0,00	0,00
COREE DU SUD				
Hanon Systems effective	KRW	125 795	642 539,73	0,53
KAKAO CORP	KRW	16 804	639 324,84	0,52
NAVER	KRW	8 105	1 272 067,38	1,03
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	75 393	4 146 768,19	3,37
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD PREF	KRW	43 026	1 878 140,58	1,53
SK HYNIX INC	KRW	25 242	2 502 587,55	2,04
TOTAL COREE DU SUD			11 081 428,27	9,02
ETATS-UNIS				
LIBERTY LATIN AMERIC-CL A	USD	28 815	190 656,82	0,16
LIBERTY LATIN AMERIC-CL C	USD	84 818	563 508,44	0,45
MERCADOLIBRE	USD	1 218	1 732 563,11	1,41
TOTAL ETATS-UNIS			2 486 728,37	2,02
GRECE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GREEK ORGANISATION OF FOOTBALL PRONOSTICS SA	EUR	89 708	1 378 811,96	1,12
TOTAL GRECE			1 378 811,96	1,12
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	412 127	3 249 813,71	2,64
CHINA PHARMACEUTICAL GROUP LTD	HKD	1 780 173	1 497 607,82	1,22
MOULIN GLOBAL EYECARE	HKD	802 000	0,00	0,00
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	152 182	1 640 887,98	1,34
TOTAL HONG-KONG			6 388 309,51	5,20
HONGRIE				
OTP BANK	HUF	44 619	1 843 471,05	1,50
TOTAL HONGRIE			1 843 471,05	1,50
ILES CAIMANS				
ALCHIP TECHNOLOGIES LTD	TWD	14 190	1 374 772,21	1,12
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	131 698	1 153 719,53	0,94
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	10 490	735 952,12	0,61
ANTA SPORTS PRODUCTS LIMITED	HKD	192 602	1 690 607,14	1,38
GREENTOWN SERVICE -REGISTERED SHARE	HKD	1 397 565	471 264,01	0,39
JD.COM INC-ADR	USD	29 217	764 010,80	0,62
JD.COM INC - CL A	HKD	66 680	869 255,37	0,71
NU HOLDINGS LTD/CAYMAN ISL-A	USD	433 832	3 271 017,89	2,66
PARADE TECHNOLOG	TWD	36 816	1 306 937,72	1,06
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	173 501	5 902 789,59	4,80
TOTAL ILES CAIMANS			17 540 326,38	14,29
INDE				
APTUS VALUE HOUSING FINANCE	INR	135 705	471 712,21	0,39
CROMPTON GREAVES CONSUMER	INR	500 955	1 693 129,39	1,38
HDFC BANK LTD	INR	227 156	4 220 855,78	3,44
ICICI BANK LTD	INR	281 435	3 049 086,19	2,48
INFOSYS TECHNOLOGIES LTD ADR	USD	95 448	1 587 920,20	1,28
KOTAK MAHINDR BANK	INR	100 046	2 075 255,50	1,69
MAHINDRA AND MAHINDRA	INR	18 120	340 662,52	0,28
PIDILITE INDS	INR	28 591	843 890,09	0,68
SBI LIFE INSURANCE CO LTD	INR	94 387	1 469 967,87	1,20
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	INR	12 573	518 487,47	0,42
TOTAL INDE			16 270 967,22	13,24
INDONESIE				
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	3 263 153	1 801 912,86	1,47
PT BANK RAKYAT INDONESIA	IDR	1 059 896	356 457,07	0,29
TOTAL INDONESIE			2 158 369,93	1,76
MEXIQUE				
GRUMA S.A.B. DE C.V.	MXN	129 705	2 154 997,02	1,76
KIMBERLY CLARK MEX SER A NPV	MXN	1 691 315	3 447 313,41	2,81
PROMOT.OPERAD.INFRASTRUCTURA	MXN	154 449	1 515 219,83	1,23
WALMART DE MEXICO SA DE CV	MXN	373 405	1 427 069,93	1,16
TOTAL MEXIQUE			8 544 600,19	6,96
PAYS-BAS				
HEINEKEN	EUR	14 004	1 287 527,76	1,05
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	31 415	2 406 389,00	1,96

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
YANDEX	USD	60 300	0,00	0,00
TOTAL PAYS-BAS			3 693 916,76	3,01
ROYAUME-UNI				
PRUDENTIAL PLC	GBP	212 263	2 165 465,81	1,76
TOTAL ROYAUME-UNI			2 165 465,81	1,76
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	16 720	2 085 226,05	1,70
TOTAL SUISSE			2 085 226,05	1,70
TAIWAN				
MEDIATEK INC	TWD	43 150	1 295 638,63	1,05
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	601 723	10 555 731,90	8,60
TOTAL TAIWAN			11 851 370,53	9,65
THAILANDE				
BANGKOK DUSIT MEDICAL SERVICES PUBLIC CO	THB	1 252 950	915 737,50	0,75
CP ALL PUBLIC FOREIGN	THB	1 125 336	1 659 757,01	1,35
THAI BEVERAGE PUBLIC CO LTD	SGD	1 141 668	410 756,37	0,33
TOTAL THAILANDE			2 986 250,88	2,43
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			120 902 451,87	98,44
TOTAL Actions et valeurs assimilées			120 902 451,87	98,44
Créances			317 965,01	0,26
Dettes			-412 387,96	-0,33
Comptes financiers			2 005 881,32	1,63
Actif net			122 813 910,24	100,00

Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	EUR	22 825,135	5 380,64
-------------------------------------	-----	------------	----------

Cabinet FOUCAULT

S.A.S. au capital de 37.370 € - RCS : PARIS B 403 021 686 - TVA : FR 34 403 021 686

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de Paris/Ile-de-France

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Olivier FOUCAULT

HEC-MSTCF

Licencié en Droit

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Chartered Certified Accountant, Registered Auditor (ACCA)

AICPA International Associate

Certificateur I.F.R.S.

Olivier DAUSQUE

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

SICAV ESSOR EMERGING MARKETS

29 avenue de Messine
75008 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS

Téléphone : 01.55.62.19.55

Télécopie : 01.46.24.44.53

E-mail : cabof@foucault.fr

Cabinet FOUCAULT

S.A.S. au capital de 37.370 € - RCS : PARIS B 403 021 686 - TVA : FR 34 403 021 686

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de Paris/Ile-de-France

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Olivier FOUCAULT

HEC-MSTCF

Licencié en Droit

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Chartered Certified Accountant, Registered Auditor (ACCA)

AICPA International Associate

Certificateur I.F.R.S.

Olivier DAUSQUE

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

SICAV ESSOR EMERGING MARKETS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ESSOR EMERGING MARKETS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS

Téléphone : 01.55.62.19.55

Télécopie : 01.46.24.44.53

E-mail : cabof@foucault.fr

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » qui indique que les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC n° 2022-03 abrogeant le règlement n° 2014-01 modifié.

Ce règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) :

- Evolution des capitaux propres et passifs de financement ;
- Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets ;
- Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 3 du règlement ANC n° 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de méthode comptables portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM/FIA/Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;

- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Le nouveau règlement ne modifie pas les principes généraux comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 mars 2025.

Cabinet FOUCAULT



Olivier FOUCAULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ESSOR EMERGING MARKETS

COMPTES ANNUELS 31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	122 540 795,14
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	122 540 795,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	122 540 795,14
Créances et comptes d'ajustement actifs	220 126,33
Comptes financiers	2 140 576,33
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 360 702,66
Total de l'actif I+II	124 901 497,80

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	117 016 618,31
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	7 617 187,03
Capitaux propres I	124 633 805,34
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	124 633 805,34
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	267 692,46
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	267 692,46
Total Passifs : I+II+III+IV	124 901 497,80

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 759 500,70
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	106 011,58
Sous-total produits sur opérations financières	2 865 512,28
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-878,86
Sous-total charges sur opérations financières	-878,86
Total revenus financiers nets (A)	2 864 633,42
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 205 691,84
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 205 691,84
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	658 941,58
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-20 136,11
Sous-total revenus nets I = (C+D)	638 805,47
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	565 580,60
Frais de transactions externes et frais de cession	-195 673,85
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	369 906,75
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-23 766,62
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	346 140,13

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 746 373,45
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	43 468,95
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	6 789 842,40
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-157 600,97
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	6 632 241,43
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	7 617 187,03

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la SICAV est de surperformer, dans le cadre d'une gestion totalement discrétionnaire, sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum) son indice de référence, le MSCI Emerging Markets Gross Total Return USD converti en euro.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	175 381 557,58	176 670 272,49	115 726 548,88	122 813 910,24	124 633 805,34
Nombre de titres	27 839,414	28 339,323	22 861,217	22 825,135	21 747,798
Valeur liquidative unitaire	6 299,75	6 234,10	5 062,13	5 380,64	5 730,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	223,35	212,58	-130,93	95,00	15,91
Capitalisation unitaire sur revenu	7,61	-29,88	0,91	1,07	29,37

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000284150 - Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR : Taux de frais maximum de 1,75% TTC maximum sur la base de l'actif net hors OPC groupe Rothschild Martin Maurel.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	122 813 910,24
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	17 492 011,46
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-23 490 807,09
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	658 941,58
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	369 906,75
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 789 842,40
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	124 633 805,34

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	3 079,672	17 492 011,46
Actions rachetées durant l'exercice	-4 157,009	-23 490 807,09
Solde net des souscriptions/rachats	-1 077,337	-5 998 795,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	21 747,798	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
ESSOR EMERGING MARKETS C EUR FR0000284150	Capitalisation	Capitalisation	EUR	124 633 805,34	21 747,798	5 730,87

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		CHINE +/-	INDE +/-	TAIWAN +/-	ILES CAIMANS +/-	MEXIQUE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	122 540,80	21 160,87	16 908,21	14 769,78	12 890,36	7 864,07
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	122 540,80					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 140,58	0,00	0,00	0,00	2 140,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	2 140,58

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 140,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 140,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 HKD +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 INR +/-	Devise 4 TWD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	23 168,71	17 592,75	15 529,99	13 404,14	47 280,16
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	30,19	174,24
Comptes financiers	0,02	1 620,96	0,00	19,80	139,29
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	23 168,73	19 213,71	15 529,99	13 454,13	47 593,69

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	15 693,46
	Dépôts de garantie en espèces	4 852,70
	Coupons et dividendes en espèces	199 580,17
Total des créances		220 126,33
Dettes		
	Rachats à payer	71 836,01
	Frais de gestion fixe	195 856,45
Total des dettes		267 692,46
Total des créances et des dettes		-47 566,13

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 205 691,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables**D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	638 805,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	638 805,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	638 805,47

Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	638 805,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	638 805,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	638 805,47
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	638 805,47
Total	638 805,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	346 140,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	346 140,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	346 140,13

Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	346 140,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	346 140,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	346 140,13
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	346 140,13
Total	346 140,13
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			122 540 795,14	98,32
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			122 540 795,14	98,32
Assurance			8 101 891,10	6,50
AIA GROUP	HKD	560 890	3 901 855,53	3,14
HAPVIDA PARTICIPACOES E INVE	BRL	4 081 676	1 413 880,34	1,13
PRUDENTIAL PLC	GBP	172 391	1 323 320,04	1,06
SBI LIFE INSURANCE CO LTD	INR	93 786	1 462 835,19	1,17
Automobiles			1 358 933,12	1,09
MAHINDRA & MAHINDRA LTD	INR	40 284	1 358 933,12	1,09
Banques commerciales			23 878 385,73	19,15
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	3 244 051	1 868 868,78	1,50
BANK RAKYAT INDONESIA PERSER	IDR	2 896 859	703 765,03	0,56
CREDICORP LTD	USD	15 691	2 760 266,88	2,21
EUROBANK ERGASIAS SERVICES A	EUR	705 674	1 573 653,02	1,26
HDFC BANK LIMITED	INR	225 756	4 489 819,89	3,61
ICICI BANK LTD	INR	305 569	4 393 355,64	3,53
KASIKORNBANK PCL-FOREIGN	THB	551 511	2 406 223,20	1,93
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	INR	74 765	1 497 992,28	1,20
NATURA &CO HOLDING SA	BRL	876 700	1 737 684,58	1,39
SAUDI BRITISH BANK	SAR	284 340	2 446 756,43	1,96
TCS GROUP HOLDING-GDR REG S	USD	15 310	0,00	0,00
Biens de consommation durables			3 637 402,25	2,92
CROMPTON GREAVES CONSUMER EL	INR	315 635	1 401 453,11	1,12
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	176 544	2 235 949,14	1,80
Boissons			6 794 392,62	5,45
CIA CERVECERIAS UNI-SPON ADR	USD	93 313	1 014 524,80	0,81
HEINEKEN HOLDING NV	EUR	24 386	1 410 730,10	1,13
THAI BEVERAGE PCL	SGD	2 298 814	883 286,54	0,71
WULIANGYE YIBIN CO LTD-A	CNY	189 148	3 485 851,18	2,80
Construction et ingénierie			1 456 654,27	1,17
PROMOT.OPERAD.INFRAESTRUCTURA	MXN	177 981	1 456 654,27	1,17
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 938 209,60	3,96
AMBEV SA	BRL	1 229 025	2 241 290,13	1,80
CP ALL PCL-FOREIGN	THB	493 866	772 512,18	0,62
ORION CORP/REPUBLIC OF KOREA	KRW	18 300	1 222 044,70	0,98
WALMART DE MEXICO SAB DE CV	MXN	276 153	702 362,59	0,56
Divertissement			4 620 039,04	3,71
IQIYI INC-ADR	USD	828 795	1 598 577,82	1,29
NETEASE INC	HKD	84 820	1 450 505,74	1,16
NETEASE INC-ADR	USD	18 351	1 570 955,48	1,26
Équipements électriques			133 492,11	0,11
MIDEA GROUP CO LTD	HKD	14 300	133 492,11	0,11

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et fournitures médicaux			0,00	0,00
MOULIN GLOBAL EYECARE HOLDIN	HKD	802 000	0,00	0,00
Equipements et produits de loisirs			726 849,72	0,58
JUMBO SA	EUR	28 437	726 849,72	0,58
Gestion immobilière et développement			568 923,31	0,46
GREENTOWN SERVICE GROUP CO L	HKD	1 202 181	568 923,31	0,46
Grands magasins et autres			2 180 865,94	1,75
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	130 201	1 325 643,13	1,06
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	10 511	855 222,81	0,69
OZON HOLDINGS PLC - ADR	USD	34 498	0,00	0,00
Hôtels, restaurants et loisirs			3 484 171,76	2,80
MEITUAN-CLASS B	HKD	86 978	1 630 347,16	1,31
OPAP SA	EUR	118 078	1 853 824,60	1,49
Logiciels			1 809 383,19	1,45
PIDILITE INDUSTRIES LTD	INR	28 410	925 598,96	0,74
TOTVS SA	BRL	212 693	883 784,23	0,71
Marches de capitaux			2 725 282,47	2,19
OTP BANK PLC	HUF	51 612	2 725 282,47	2,19
Médias et services interactifs			8 634 403,72	6,93
NAVER CORP	KRW	1 942	251 895,29	0,20
NEBIUS GROUP NV	USD	60 300	0,00	0,00
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	162 687	8 382 508,43	6,73
Multi utilities			938 242,72	0,75
LIBERTY LATIN AMERIC-CL A	USD	31 097	189 786,89	0,15
LIBERTY LATIN AMERIC-CL C	USD	123 023	748 455,83	0,60
Produits alimentaires			5 195 762,46	4,17
GRUMA S.A.B.-B	MXN	128 933	1 947 003,90	1,56
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNY	817 981	3 248 758,56	2,61
Produits chimiques			729 782,06	0,59
AVIA AVIAN TBK PT	IDR	30 640 301	729 782,06	0,59
Produits domestiques			3 265 702,93	2,62
KIMBERLY-CLARK DE MEXICO-A	MXN	2 397 237	3 265 702,93	2,62
Produits pharmaceutiques			1 870 566,46	1,50
GENOMMA LAB INTL B	MXN	422 825	492 347,25	0,40
INFOSYS LTD-SP ADR	USD	65 522	1 378 219,21	1,10
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			20 452 322,59	16,41
ALCHIP TECHNOLOGIES LTD	TWD	14 102	1 354 643,11	1,09
MEDIATEK INC	TWD	42 885	1 777 183,18	1,43
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	81 611	2 831 368,37	2,27
SAMSUNG ELECTRONICS-PREF	KRW	49 193	1 417 952,30	1,14
SK HYNIX INC	KRW	12 638	1 433 223,69	1,15
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	326 279	10 272 305,48	8,23
UNITED MICROELECTRON-SP ADR	USD	219 282	1 365 646,46	1,10

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			1 645 955,41	1,32
SHANGHAI M&G STATIONERY IN-A	CNY	413 464	1 645 955,41	1,32
Services financiers diversifiés			1 313 459,74	1,05
PORTO SEGURO SA	BRL	231 345	1 313 459,74	1,05
Services liés aux technologies de l'information			7 219 300,54	5,79
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	USD	20 274	1 496 085,40	1,20
JD.COM INC-ADR	USD	29 107	968 371,26	0,78
JD.COM INC-CLASS A	HKD	65 947	1 108 202,30	0,89
PDD HOLDINGS INC	USD	39 181	3 646 641,58	2,92
Textiles, habillement et produits de luxe			4 860 420,28	3,90
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	HKD	191 398	1 841 115,80	1,48
BOSIDENG INTL HLDGS LTD	HKD	1 231 000	590 166,93	0,47
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	16 593	2 429 137,55	1,95
Total			122 540 795,14	98,32

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	122 540 795,14
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 360 702,66
Autres passifs (-)	-267 692,46
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	124 633 805,34

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	EUR	21 747,798	5 730,87

ESSOR EMERGING MARKETS

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	120 902 451,87	114 766 792,37
Actions et valeurs assimilées	120 902 451,87	114 766 792,37
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	120 902 451,87	114 766 792,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	317 965,01	75 368,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	317 965,01	75 368,20
COMPTES FINANCIERS	2 069 834,27	1 184 135,59
Liquidités	2 069 834,27	1 184 135,59
TOTAL DE L'ACTIF	123 290 251,15	116 026 296,16

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 620 900,88	118 699 137,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 168 582,38	-2 993 420,25
Résultat de l'exercice (a,b)	24 426,98	20 831,15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	122 813 910,24	115 726 548,88
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	412 387,96	208 388,03
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	412 387,96	208 388,03
COMPTES FINANCIERS	63 952,95	91 359,25
Concours bancaires courants	63 952,95	91 359,25
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	123 290 251,15	116 026 296,16

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	56 235,48	21 166,63
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 091 020,07	2 547 634,08
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 147 255,55	2 568 800,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	328,66	1 369,40
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	328,66	1 369,40
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 146 926,89	2 567 431,31
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 116 508,26	2 506 373,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	30 418,63	61 057,41
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 991,65	-40 226,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	24 426,98	20 831,15

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000284150 - Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR : Taux de frais maximum de 1,75% TTC maximum sur la base de l'actif net hors OPC groupe Rothschild Martin Maurel.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	115 726 548,88	176 670 272,49
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	12 530 368,70	10 412 479,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 634 248,24	-38 723 308,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 568 545,31	9 896 989,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 722 033,33	-17 181 441,68
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-114 701,63	-242 230,95
Différences de change	-2 790 988,26	4 829 603,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 220 050,18	-29 996 822,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 249 381,27</i>	<i>-5 970 668,91</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>5 970 668,91</i>	<i>-24 026 153,49</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	30 418,63	61 057,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	122 813 910,24	115 726 548,88

(*) 30/12/2022 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique : -50, 00 €.

(**) 29.12.2023 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique : -50, 00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 069 834,27	1,69
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 952,95	0,05
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 069 834,27	1,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	63 952,95	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3 INR		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	19 452 031,99	15,84	20 311 566,74	16,54	14 683 047,02	11,96	61 383 077,40	49,98
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	24 520,05	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	52 466,85	0,04
Comptes financiers	1 949 056,26	1,59	1,52	0,00	0,00	0,00	120 776,49	0,10
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	240 978,11
	Dépôts de garantie en espèces	4 689,77
	Coupons et dividendes en espèces	72 297,13
TOTAL DES CRÉANCES		317 965,01
DETTES		
	Rachats à payer	243 085,59
	Frais de gestion fixe	169 302,37
TOTAL DES DETTES		412 387,96
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-94 422,95

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	2 367,944	12 530 368,70
Actions rachetées durant l'exercice	-2 404,026	-12 634 248,24
Solde net des souscriptions/rachats	-36,082	-103 879,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 825,135	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 116 508,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	24 426,98	20 831,15
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	24 426,98	20 831,15

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 426,98	20 831,15
Total	24 426,98	20 831,15

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 168 582,38	-2 993 420,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 168 582,38	-2 993 420,25

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 168 582,38	-2 993 420,25
Total	2 168 582,38	-2 993 420,25

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	184 680 930,57	175 381 557,58	176 670 272,49	115 726 548,88	122 813 910,24
Nombre de titres	30 942,648	27 839,414	28 339,323	22 861,217	22 825,135
Valeur liquidative unitaire	5 968,49	6 299,75	6 234,10	5 062,13	5 380,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	307,34	223,35	212,58	-130,93	95,00
Capitalisation unitaire sur résultat	10,54	7,61	-29,88	0,91	1,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ARABIE SAOUDITE				
SAUDI BRITISH BANK	SAR	95 461	865 859,41	0,71
TOTAL ARABIE SAOUDITE			865 859,41	0,71
BERMUDES				
CREDICORP	USD	17 931	2 433 376,93	1,98
TOTAL BERMUDES			2 433 376,93	1,98
BRESIL				
HAPVIDA PARTICIPACOES E INVE	BRL	3 684 328	3 056 251,21	2,49
LOJAS QUERO QUERO S/A	BRL	243 911	285 536,60	0,23
PORTO SEGURO	BRL	62 114	332 772,18	0,27
TOTAL BRESIL			3 674 559,99	2,99
CHINE				
BYHEALTH	CNY	423 626	917 529,48	0,75
COUNTRY GARDEN SERVICES HOLD	HKD	758 251	593 083,76	0,48
GREE ELECTRIC APPLIANCES S.A	CNY	376 700	1 541 237,09	1,25
GUANGDONG HAID GROUP CO-A	CNY	203 590	1 162 846,17	0,95
INNER MONG.YILI INDUSTRIAL S.A	CNY	1 092 000	3 715 088,77	3,02
MEITUAN-CLASS B	HKD	113 797	1 079 975,70	0,88
NETEASE.COM INC. / EX-ISHARES SP SMALL CAP 600	USD	22 675	1 912 022,99	1,56
NETEASE INC	HKD	85 348	1 390 522,24	1,13
PINDUODUO INC-ADR	USD	41 585	5 507 151,84	4,48
SHANGHAI M&G STATIONERY IN-A	CNY	416 864	1 990 797,58	1,62
WULIANGYE YIBIN	CNY	118 649	2 117 266,27	1,73
WUXI APPTec CO LTD-H	HKD	81 434	749 719,73	0,61
ZAI LAB LTD	HKD	8 959	22 320,16	0,02
ZAI LAB LTD-ADR	USD	30 474	753 850,85	0,62
TOTAL CHINE			23 453 412,63	19,10
CHYPRE				
OZON HOLDINGS PLC - ADR	USD	34 498	0,00	0,00
TCS GROUP HOLDING GDR	USD	15 310	0,00	0,00
TOTAL CHYPRE			0,00	0,00
COREE DU SUD				
Hanon Systems effective	KRW	125 795	642 539,73	0,53
KAKAO CORP	KRW	16 804	639 324,84	0,52
NAVER	KRW	8 105	1 272 067,38	1,03
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	75 393	4 146 768,19	3,37
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD PREF	KRW	43 026	1 878 140,58	1,53
SK HYNIX INC	KRW	25 242	2 502 587,55	2,04
TOTAL COREE DU SUD			11 081 428,27	9,02
ETATS-UNIS				
LIBERTY LATIN AMERIC-CL A	USD	28 815	190 656,82	0,16
LIBERTY LATIN AMERIC-CL C	USD	84 818	563 508,44	0,45
MERCADOLIBRE	USD	1 218	1 732 563,11	1,41
TOTAL ETATS-UNIS			2 486 728,37	2,02
GRECE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GREEK ORGANISATION OF FOOTBALL PRONOSTICS SA	EUR	89 708	1 378 811,96	1,12
TOTAL GRECE			1 378 811,96	1,12
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	412 127	3 249 813,71	2,64
CHINA PHARMACEUTICAL GROUP LTD	HKD	1 780 173	1 497 607,82	1,22
MOULIN GLOBAL EYECARE	HKD	802 000	0,00	0,00
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	152 182	1 640 887,98	1,34
TOTAL HONG-KONG			6 388 309,51	5,20
HONGRIE				
OTP BANK	HUF	44 619	1 843 471,05	1,50
TOTAL HONGRIE			1 843 471,05	1,50
ILES CAIMANS				
ALCHIP TECHNOLOGIES LTD	TWD	14 190	1 374 772,21	1,12
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	131 698	1 153 719,53	0,94
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	10 490	735 952,12	0,61
ANTA SPORTS PRODUCTS LIMITED	HKD	192 602	1 690 607,14	1,38
GREENTOWN SERVICE -REGISTERED SHARE	HKD	1 397 565	471 264,01	0,39
JD.COM INC-ADR	USD	29 217	764 010,80	0,62
JD.COM INC - CL A	HKD	66 680	869 255,37	0,71
NU HOLDINGS LTD/CAYMAN ISL-A	USD	433 832	3 271 017,89	2,66
PARADE TECHNOLOG	TWD	36 816	1 306 937,72	1,06
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	173 501	5 902 789,59	4,80
TOTAL ILES CAIMANS			17 540 326,38	14,29
INDE				
APTUS VALUE HOUSING FINANCE	INR	135 705	471 712,21	0,39
CROMPTON GREAVES CONSUMER	INR	500 955	1 693 129,39	1,38
HDFC BANK LTD	INR	227 156	4 220 855,78	3,44
ICICI BANK LTD	INR	281 435	3 049 086,19	2,48
INFOSYS TECHNOLOGIES LTD ADR	USD	95 448	1 587 920,20	1,28
KOTAK MAHINDR BANK	INR	100 046	2 075 255,50	1,69
MAHINDRA AND MAHINDRA	INR	18 120	340 662,52	0,28
PIDILITE INDS	INR	28 591	843 890,09	0,68
SBI LIFE INSURANCE CO LTD	INR	94 387	1 469 967,87	1,20
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	INR	12 573	518 487,47	0,42
TOTAL INDE			16 270 967,22	13,24
INDONESIE				
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	3 263 153	1 801 912,86	1,47
PT BANK RAKYAT INDONESIA	IDR	1 059 896	356 457,07	0,29
TOTAL INDONESIE			2 158 369,93	1,76
MEXIQUE				
GRUMA S.A.B. DE C.V.	MXN	129 705	2 154 997,02	1,76
KIMBERLY CLARK MEX SER A NPV	MXN	1 691 315	3 447 313,41	2,81
PROMOT.OPERAD.INFRASTRUCTURA	MXN	154 449	1 515 219,83	1,23
WALMART DE MEXICO SA DE CV	MXN	373 405	1 427 069,93	1,16
TOTAL MEXIQUE			8 544 600,19	6,96
PAYS-BAS				
HEINEKEN	EUR	14 004	1 287 527,76	1,05
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	31 415	2 406 389,00	1,96

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
YANDEX	USD	60 300	0,00	0,00
TOTAL PAYS-BAS			3 693 916,76	3,01
ROYAUME-UNI				
PRUDENTIAL PLC	GBP	212 263	2 165 465,81	1,76
TOTAL ROYAUME-UNI			2 165 465,81	1,76
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	16 720	2 085 226,05	1,70
TOTAL SUISSE			2 085 226,05	1,70
TAIWAN				
MEDIATEK INC	TWD	43 150	1 295 638,63	1,05
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	601 723	10 555 731,90	8,60
TOTAL TAIWAN			11 851 370,53	9,65
THAILANDE				
BANGKOK DUSIT MEDICAL SERVICES PUBLIC CO	THB	1 252 950	915 737,50	0,75
CP ALL PUBLIC FOREIGN	THB	1 125 336	1 659 757,01	1,35
THAI BEVERAGE PUBLIC CO LTD	SGD	1 141 668	410 756,37	0,33
TOTAL THAILANDE			2 986 250,88	2,43
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			120 902 451,87	98,44
TOTAL Actions et valeurs assimilées			120 902 451,87	98,44
Créances			317 965,01	0,26
Dettes			-412 387,96	-0,33
Comptes financiers			2 005 881,32	1,63
Actif net			122 813 910,24	100,00

Action ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	EUR	22 825,135	5 380,64
-------------------------------------	-----	------------	----------